

Le Président

Dives sur Mer, le 1^{er} février 2019

A l'attention des conseillers communautaires

Mesdames, Messieurs les Conseillers et chers collègues,

La prochaine réunion du conseil communautaire de Normandie-Cabourg-Pays d'Auge se déroulera le :

Jeudi 7 février 2019

à 20h00

Espace Nelson Mandela

à Dives sur Mer

L'ordre du jour est le suivant :

- Approbation du compte rendu du conseil communautaire de décembre 2018 ;
- Annonce des décisions du Président ;
- 1. Comptes de gestion 2018 ;
- 2. BP - Comptes administratif 2018 ;
- 3. OM - Compte administratif 2018 ;
- 4. ASST - Compte administratif 2018 ;
- 5. SPANC - Compte administratif 2018 ;
- 6. ZAC de la Vignerie - Compte administratif 2018 ;
- 7. ZAC du Lieu Baron - Compte administratif 2018 ;
- 8. ZAC des Capucines Ranville - Compte administratif 2018 ;
- 9. ZAC Site de l'Arbre Martin - Compte administratif 2018 ;
- 10. Séchoir bois - Compte administratif 2018 ;
- 11. Débat d'orientations budgétaires EPIC 2019 ;
- 12. Débat d'orientations budgétaires NCPA 2019 ;
- 13. Département - contrat de territoire - avenant 1 ;
- 14. Fonds LEADER - demande pour l'expo SDEC 2050 ;
- 15. DETR - sécurisation des écoles ;

16. Ecole de voile - vente de matériel ;
17. Vent d'éveil - Convention 2019 ;
18. Dev. éco - Espace co-working/tiers lieux Normandie - tarification et modalités de réservation ;
19. GDV - Bail rural - avenant ;
20. PCAET - Cadastre solaire ;
21. RH – tableau des effectifs ;
22. Indemnités de fonction Président et Vice-Présidents.

Je vous rappelle qu'**en cas d'indisponibilité, il vous appartient de vous faire représenter par votre suppléant, si vous en avez un. Dans tous les cas, vous pouvez donner pouvoir au conseiller communautaire de votre choix par écrit.**

Veillez croire, Mesdames, Messieurs les Conseillers et chers collègues, à l'expression de mes sentiments fidèles et dévoués.

Olivier PAZ

